

SportissimO... Rebecq aura sa piscine !



Questions à Dimitri LEGASSE, Bourgmestre

Une piscine à Rebecq, est-ce possible ?

Non seulement c'est possible mais cela va devenir réalité ! Nous avons reçu confirmation de la Région Wallonne : le projet SportissimO sera subsidié dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures sportives. Il s'agit d'une initiative du Ministre Michel Daerden, qui avait lancé un appel à projet début 2008. Nous avons donc constitué un dossier, car il s'agissait d'une opportunité à ne pas manquer ! Construire une piscine sur fonds propres est mission impossible, par contre avec un subside régional de 2.500.000 €...



La procédure est maintenant sur les rails, elle est assez longue mais obligatoire lorsqu'on bénéficie du soutien régional. Sans trop s'avancer, on peut raisonnablement espérer la pose de la première pierre en 2011.

Pourquoi la création d'une intercommunale à l'Ouest du Brabant Wallon ?

Je pense que c'est cet aspect qui nous a permis de décrocher la subvention. Quatre communes qui s'allient sur un projet de ce type, c'est tout à fait novateur. C'est également une garantie pour l'avenir. Gérer une piscine à l'heure actuelle est quasi impossible pour une seule commune, les coûts d'exploitation ne sont pas supportables. A quatre, nous serons plus forts. Il est temps d'arrêter les clivages, de se tourner vers l'avenir, de travailler les uns avec les autres. L'Ouest du Brabant wallon avait besoin d'une piscine et aucune des quatre communes ne pouvait assumer seule cet investissement. Nous avons donc choisi de mettre nos forces en commun, et ce pour les 44.000 habitants de nos villages !

Où sera située la piscine ?

A côté du Vélodrome. C'était l'occasion de faire d'une pierre deux coups. Rebecq possède sur son territoire un Vélodrome sous-utilisé, dont la gestion est difficile et lourde. Intégrer cet outil dans le projet SportissimO nous permettra de développer la pratique du sport dans la sous-région, de créer des événements sportifs, de favoriser le sport accessible pour tous. Accessible en termes de proximité mais aussi en termes financiers, nous voulons une piscine au prix d'entrée très attractif.

Comme promis nous vous proposerons
chaque année le bilan de l'exercice écoulé.
Nous vous invitons à une

« Réunion Bilan »

qui se tiendra le jeudi 19 mars à 20h15
à la Salle de l'Ancienne Gare de Rebecq.

Nous pourrons ainsi tracer ensemble le
bilan des actions réalisées en 2008.
Soyez tous les bienvenus !

Projets 2009

Quelques-uns des nombreux projets qui seront réalisés en 2009

- **la rénovation de la Grand Place** : un coup de fraîcheur bienvenu qui pourra être réalisé grâce à un subside de 150.000 € de la Région Wallonne (réfection du revêtement, création d'un espace convivial, amélioration de l'éclairage, création d'une marche et d'une rampe d'accès pour faciliter l'accessibilité de la Place et notamment aux personnes à mobilité réduite)
- la mise en place effective des **Brigades Propreté** : quatre triporteurs équipés de tout le matériel nécessaire pour l'entretien sillonneront bientôt le village
- de nombreux **aménagements de sécurité** verront le jour dans plusieurs quartiers : Place de Wisbecq, Chemin de la Chaussée, Rognon, Chemin Planche Quévit... Ceux-ci sont le résultat d'une dynamique participative qui a permis de travailler en concertation et en collaboration avec les riverains
- **la rénovation de la Salle Communale** de Quenast
- la création d'un **service logement**
- la publication d'un **guide communal**
- ...

Editeur responsable : Patrick M. MARTIN, Rue du Pont 52, 1430 REBECQ

www.actioncommunalerebecq.be

Contact

Président

Patrick M. MARTIN
Rue du Pont, 52
0485/22.19.36

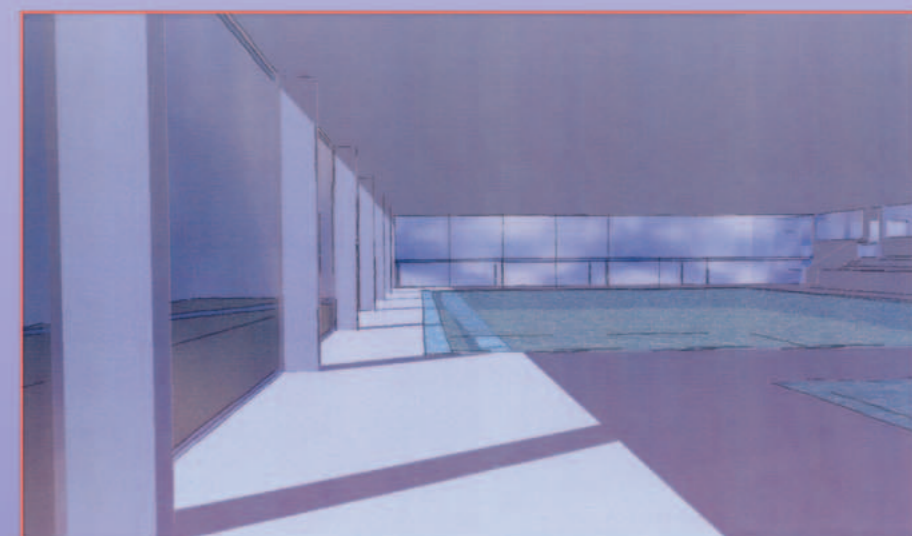
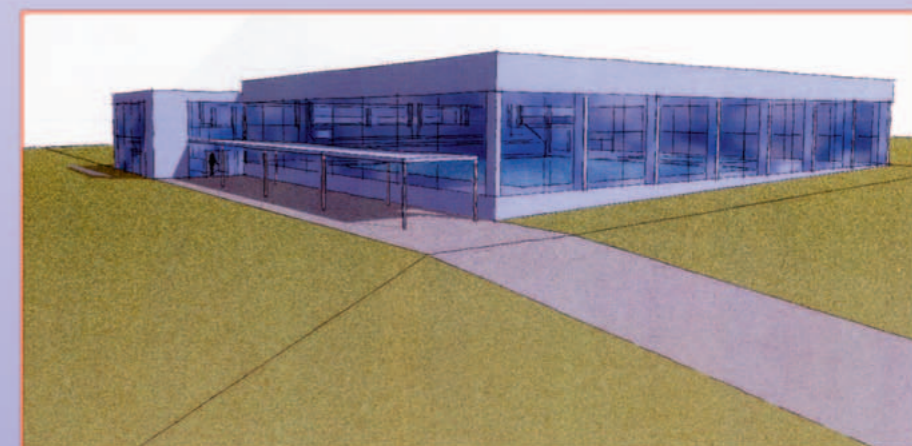


ACTION COMMUNALE

ACTION COMMUNALE

ACTION COMMUNALE

Le changement par l'action ! SportissimO : une piscine ensemble !





Stop aux messages faciles et réducteurs ! Stop aux approximations !

Ces derniers mois, nous avons vu avec tristesse fleurir des critiques destructrices et vaines, avec leur lot d'approximations et d'omissions, sans parler des incessantes allusions déplacées à la vie privée de nos mandataires et de notre Bourgmestre, jeune marié. Quel dommage qu'une certaine opposition s'abaisse à cela au lieu d'apporter des idées réellement innovantes... La critique n'a d'intérêt que lorsqu'elle est honnête et constructive. Nous n'avons donc pas voulu entrer dans cette polémique stérile. Toutefois, pour que le citoyen dispose de tous les éléments, nous estimons important de vous donner les précisions suivantes.

L'administration communale et les institutions paracommunales ne doivent pas être un champ de bataille politique. Au contraire, chaque institution possède ses instances et sa direction, à charge pour celles-ci d'agir au mieux pour l'intérêt de la collectivité. Le rôle de nos mandataires publics, est d'impulser des politiques, de donner des axes et des priorités. A la Commune, par exemple, nous avons pris la décision d'augmenter le cadre du personnel et de recruter plusieurs agents spécialisés, afin que l'administration soit à même de répondre à notre souhait d'amélioration du service public. C'est au nouveau secrétaire communal que reviendra la mission de coordonner l'ensemble des services, de veiller à leur efficacité et d'accompagner la modernisation de l'administration.

Début septembre 2008, le Conseil d'Administration du Centre culturel a dû prendre la difficile décision de licencier deux membres de son personnel, décision qui, contrairement à ce qui a été dit ou écrit par ailleurs, a été prise à une **très large majorité** du Conseil d'Administration (unanimité moins deux voix).

Cette décision ultime a été prise pour le bien de l'institution. L'avenir du Centre Culturel était en jeu et le Conseil d'Administration a pris ses responsabilités pour se conformer aux exigences de la Communauté française et rester un Centre Culturel reconnu en catégorie 3. Aujourd'hui, un nouvel animateur-directeur a été engagé et il a repris les choses en main, épaulé par le Conseil d'Administration et l'échevine de la Culture pour que le Centre Culturel se réapproprie ses missions premières qu'il soit le lieu de référence des associations et un véritable soutien pour celles-ci.

Action Communale réaffirme sa **volonté de faire du Centre Culturel l'opérateur culturel de la commune**. Nous continuerons à mettre les moyens nécessaires, qu'ils soient humains, financiers ou logistiques mais nous continuerons à exiger que ces moyens soient utilisés pour réaliser le contrat programme tel que nous l'avons signé. **Nous refusons que l'on nous targe d'ingérence lorsque nous nous préoccupons de la vie de notre commune et de l'utilisation de l'argent du citoyen**. C'est notre droit, c'est même notre devoir !

Patrick M. MARTIN,
Président



2008 : une année bien remplie !



Durant cette année 2008, Action Communale a travaillé d'arrache-pied pour continuer à développer les différents axes de son programme. Nous sommes très fiers d'avoir obtenu un subside de 3.600.000 € de la Région Wallonne pour notre projet de réaménagement des Anciens Hospices, et même si la procédure est longue et complexe, nous pouvons raisonnablement espérer la pose de la première pierre l'année prochaine ! Un autre énorme projet sortira de terre d'ici 2011, il ne s'agit plus d'un rêve mais bien d'un dossier concret : Rebecq disposera d'une piscine à côté du Vélodrome ! L'Intercommunale SportissimO créée par les communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize a vu le jour et obtenu un subside de 2.500.000 € de la Région Wallonne.

■ Cadre de vie et bien-être

« **Rebecq à ciel ouvert** » est un chantier qui progresse ! Après la Rue du Pont, c'est désormais la Rue Docteur Colson qui est rénovée. Nous prévoyons un week-end de fête pour la réouverture de l'ensemble des rues fin juin, à l'occasion de la braderie. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu mettre en place un consensus inédit avec les sociétés d'impétrants, ce qui nous a permis d'assurer une coordination efficace du chantier et de réduire au maximum les nuisances occasionnées aux riverains.

Pour éviter les dépôts sauvages et la transformation de notre beau village en une zone dévastée plusieurs semaines par an, nous avons décidé de devenir commune pilote pour un nouveau système de ramassage des **encombrants** sur demande et sur rendez-vous.

■ Environnement, mobilité et ruralité

Nous avons mis en place le **Proxibus** afin de relier les hameaux excentrés au centre du village et aux lignes de bus existantes. Une première évaluation nous a permis d'adapter les horaires et les trajets afin de répondre encore mieux aux attentes des habitants.

Le **Plan Communal de Mobilité** a débuté ses travaux et diverses consultations publiques ont eu lieu, afin de poser dans un premier temps un diagnostic et pouvoir ensuite proposer des actions concrètes pour améliorer la situation.

Une **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité** a été mise en place au niveau communal.

Nous avons créé une **prime** pour l'octroi de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'une prime pour l'installation de capteurs thermiques.

Nous avons créé des comités de riverains intégrés aux différents permis d'environnement délivrés, afin d'organiser un espace de dialogue permanent entre les exploitants et les riverains.

■ Education, enfance, enseignement et jeunesse

Nous avons réalisé des travaux **dans les écoles**, notamment l'abaissement des plafonds en vue de limiter les consommations énergétiques, et aux abords des écoles (par exemple à Germinal).

Nous avons uniformisé les **plaines de vacances**, en collaboration avec le CPAS, et publié une brochure commune pour annoncer les plaines d'été.

Nous avons organisé la première **Fête des Bébés** qui a rassemblé les bébés nés en 2007 et rencontré un gros succès auprès des heureux parents.

Un échange scolaire s'est déroulé avec notre commune jumelée de **Monghidoro** : les écoles de Rebecq ont accueilli 24 jeunes Italiens au Carnaval.

Nous avons mis en place avec le CEFA et l'AMO Plan J l'organisation de modules de **formation** individuelle.

■ Démocratie locale, information et participation



Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait. Rebecq a désormais un service communication qui a pour vocation d'informer la population sur tous les dossiers en cours, les décisions qui sont prises, la vie quotidienne dans notre beau village. Notre journal communal **Rebecq à la une** est paru 6 fois en 2008 et a ouvert ses pages au journal Senne et Carrières du Centre culturel pour réaliser des économies d'échelle. **Le site internet** www.rebecq.be a atteint les 300.000

visites depuis sa création au printemps 2007 ! Il est devenu un outil incontournable pour ceux qui souhaitent suivre en direct les nouveautés de notre commune.

Nous avons continué à organiser des **réunions d'information et de concertation** et instauré une véritable collaboration avec la population dans de nombreux dossiers : qu'il s'agisse de l'aménagement du dispositif de sécurité Rue Parmentier, des aménagements de la Place de Wisbecq, de la réflexion globale quant à la sécurité sur les routes de Rognon, des aménagements de sécurité Chemin de la Chaussée....

Pour mieux accueillir le citoyen, nous avons pris une série de mesures :

- élargissement des **heures d'ouverture** au public des services communaux afin d'offrir une meilleure accessibilité. Nous vous rappelons que votre Administration communale vous accueille désormais du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 ainsi que les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 15h30.
- **nouveaux bâtiments clairs et fonctionnels** qui permettent d'offrir un accueil de qualité, avec salle d'attente, centrale téléphonique, bureau de renseignements, accès aux personnes à mobilité réduite.
- création d'un nouveau **service « accueil »** pour aiguiller la population vers le service adéquat et répondre à ses demandes.
- déplacement de la **salle des mariages** au rez-de-chaussée de la Maison Communale afin de la rendre accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite.